

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
D'APPLICATION LAZARE-CARNOT**

Tél. : 01 42 42 83 33

Fax : 01 47 82 19 54

Mél. : 0920245s@ac-versailles.fr

Site : <http://www.ec-carnot-colombes.ac-versailles.fr/>

**Compte rendu
Séance du 5 novembre 2019**

Étaient présent(e)s

PARENTS ELUS:

BRAJEUX Beatrice
FINIASZ Anne-Claire
AMIR Sandrine
GABILLEAU Tony
PARENTY Capucine
DELANNAY Annaïg
HEVIN - DESFOSSÉS Carole
TRICOT - YANG Candice
BEAUDOIN Nadia
ROULLEAU Ingrid
ROGEON Vasco
DAMBRIN Anna
DOLY Amélie
CORDELIER Caroline
ROUGAGNOU Sonia
DETREZ Héloïse

FCPE
FCPE
FCPE
FCPE
FCPE
FCPE
FCPE
FCPE
FCPE
PEEP
PEEP
PEEP
PEEP
PEEP
PEEP
PEEP
PEEP

ENSEIGNANT(E)S :

GUIRAUDIE Michel
PERBOIRE Alexane
DEQUIEDT Morgane
BEZIER Bruno
ABOUMEZRAG Fatima
COUSSOT Emmanuelle
LACAZE Laetitia
ROUGEOLLE Cédric
EVRARD Mélanie
CHERID Anaïs
CLAUSMANN Thomas
CHAUMEL Thierry
HALIMI Audrey
BILLARD Mathieu
BRODIN Sophie
PASCOLO Claire
AKAKPO Florence

Directeur
CPA
CPC
CYCLE 2
CE1A
CE1B
CE1C
CE2A
CE2B
CE2C
CE2C
CM1A
CM1B
CM1C
CM2A
CM2B
CM2C

**RESPONSABLE ACCUEIL LOISIRS
LEYE-ENNE Yann**

Étaient excusées

REPRESENTANT LA MUNICIPALITE :
LEGHMARA Leïla, Maire-Adjointe

ENSEIGNANTE :
PLISZKE Stéphanie CPB

DELEGUEE DEPARTEMENTALE DE L'EDUCATION NATIONALE
MONTETAGAUD Hélène

Ordre du jour:

- Bilan de la rentrée : Structure pédagogique, évolution des effectifs, fréquentations des temps périscolaires
- Bilan de la coopérative
- Les projets de classes de découvertes
- Campagne de l'association ELA « Mets tes baskets et bats la maladie » : Un événement solidaire et pluridisciplinaire
- Label « Génération 2024 » : Actions en faveur de la pratique physique et sportive à l'école et hors temps scolaire
- Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) : Le volet « attentat-intrusion »
- Approbation du règlement intérieur



Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école ont une nouvelle fois été marquées par une forte participation (62,8%) qui témoigne d'une reconnaissance de l'investissement des associations de parents d'élèves et de l'attachement des familles au bon fonctionnement de l'école.

BILAN DE LA RENTREE : STRUCTURE PEDAGOGIQUE, EVOLUTION DES EFFECTIFS TEMPS SCOLAIRE ET PERISCOLAIRES

Effectif et structure pédagogique

Classes	Enseignants	Effectifs	Classes	Enseignants	Effectifs	
CPA	PERBOIRE Alexane	25	CM1A	CHAUMEL Thierry	28	
CPB	PLISZKE Stéphanie	24	CM1B	HALIMI Audrey	27	
CPC	DEQUIEDT Morgane	24	CM1C	BILLARD Mathieu	27	82
CP	BEZIER Bruno	8	81	CM2A	BRODIN Sophie	29
CE1A	ABOUMEZRAG Fatima	26	CM2B	PASCOLO Claire	29	
CE1B	COUSSOT Emmanuelle	27	CM2C	AKAKPO Florence	29	87
CE1C	LACAZE Laetitia	27				
CE1	BEZIER Bruno	9			89	
CE2A	ROUGEOLLE Cédric	27				
CE2B	EVARD Mélanie (75%) MINE Adeline (25%)	27				
CE2C	CHERID Anaïs (50%) CLAUSMANN Thomas (50%)	27				
CE2	BEZIER Bruno	10			91	
Total cycle 2			261	Total cycle 3		169
					Effectif total	430

Equipe pédagogique

Suite aux diverses mutations liées à des choix de mobilité ou à des situations administratives spécifiques ou d'évolutions professionnelles, de nouveaux enseignants, affectés « définitivement » ou pour cette seule année scolaire, ont rejoint l'équipe pédagogique.

Deux situations particulières sont à souligner :

- Mme Evrard exerce à 75%. Son complément de service est assuré un jour par semaine par Mme Mine, qui a été affectée au mois d'octobre.
- Mme Cherid et M. Clausmann poursuivent un parcours de formation identique. Ils sont affectés sur une même classe à mi-temps selon un dispositif alternant des périodes de plein exercice de 3 semaines. Ce type d'organisation, déployé désormais massivement sur le département, vise à favoriser la mise en œuvre des unités d'apprentissage en évitant les ruptures hebdomadaires.

Effectifs et structure pédagogique

La fermeture d'une classe ayant été prononcée au mois de juin, la structure de l'école est désormais composée de 16 classes.

Chaque niveau d'enseignement comporte 3 classes et la classe de cycle 2 accueillant des élèves de CP, de CE1 et de CE2 a été reconduite. Une réunion de présentation du fonc-



tionnement a été organisée en fin d'année pour les familles des nouveaux élèves de CP accueillis dans cette classe.

L'ouverture de la nouvelle école Georges Pompidou, implantée sur le périmètre scolaire de Lazare Carnot, a eu pour conséquence un redécoupage des secteurs scolaires.

A terme, l'effectif de l'école devrait décroître.

L'impact est toutefois très relatif pour cette première année (seulement 8 élèves de moins que l'année précédente). Après la fermeture d'une classe, la moyenne du nombre d'élèves par classe est donc globalement en hausse ; avec des effectifs tendus en particulier dans les grandes classes.

Temps périscolaires et d'accueil de loisirs

Monsieur Yann LEYE-ENNE a été confirmé dans ses fonctions de responsable de l'accueil de loisirs. Avec son équipe d'animation, en partie reconduite, ils ont en charge l'ensemble des temps périscolaires et d'accueil de loisirs.

Les familles ont eu l'occasion de rencontrer l'équipe lors d'une réunion d'information organisée le 26 septembre par l'accueil de loisirs.

Des animateurs supplémentaires pour la surveillance de la restauration sont en cours de recrutement.

L'interface numérique « portail famille » permet aux parents d'effectuer toutes les démarches de l'année en cours, de l'inscription au règlement des prestations péri et extrascolaires.

Les familles ont la possibilité de suivre directement la fréquentation et la facturation des différents temps périscolaires sur ce portail et de communiquer les justificatifs d'absences.

L'organisation de l'accompagnement scolaire (temps d'étude) est particulièrement complexe en raison d'un taux de fréquentation important, mais surtout variable selon les jours de la semaine.

Compte tenu de ce contexte, les attentes concernant ce temps hors classe ne doivent pas être voire excessives ni surestimées.

Après un temps de goûter et de récréation de 20 minutes, le temps effectif de travail n'excède pas 30 à 40 minutes.

Chaque groupe d'étude accueille entre 25 et 30 élèves (une étude supplémentaire est ouverte au-delà de 27 élèves). L'enseignant.e chargé.e de l'étude, parfois aidé.e d'un.e animateur.rice, n'est pas en mesure d'apporter une aide personnalisée auprès de chacun.

Il est également rappelé que le travail personnel, bien que très variable entre le CP et le CM2, est nécessairement limité à l'école élémentaire.



Temps périscolaires et Accueils de loisirs		Descriptif	Nb d'enfants (Fréquentation moyenne)	Encadrement (Nombre d'animateurs)
Accueil du matin	De 7h45 à 8h45	Arrivée échelonnée Activité proposée par un animateur ou activité libre dans le centre de loisirs Facturation à la fréquentation	80	7 animateurs
Restauration scolaire	De 12h à 13h20	Préinscription sur des jours fixes. La restauration le mercredi est liée à l'inscription au centre de loisirs. Facturation à la réservation selon l'inscription. (sauf justificatif médical)	400	11 animateurs
Accueil du soir	Accompagnement scolaire	De 16h50 à 17h30 L'accompagnement scolaire (l'étude) est encadré par des enseignants, avec le renfort d'animateurs, de 16h50 à 17h30 pour l'aide aux devoirs, après un temps de goûter (fourni par la famille) et de détente de 16h30 à 16h50.	220 à 250	8 à 9 enseignants 6 animateurs (en renfort sur les études qui accueillent les élèves de CP)
	Ateliers du soir	De 17h30 à 18h30 Activités culturelles, sportives ou de loisirs choisies en début de trimestre par les enfants qui s'engagent à les suivre assiduellement. Seuls les enfants ayant fréquenté l'accompagnement scolaire peuvent participer. Facturation à la fréquentation. Une seule et même facturation pour l'accueil du soir (accompagnement scolaire et ateliers)	85 à 100	7 à 8 animateurs

LES PROJETS DE CLASSES DE DECOUVERTES

Les projets de classes de découvertes sont proposés et mis en œuvre soit par la municipalité (dans un centre de séjour de Colombes ou avec un prestataire spécialisé), soit par l'école dans le cadre de projets dits « autogérés ».

Cette année, deux classes bénéficieront d'un séjour organisé par la ville.

- La classe de CE1A de Mme Aboumezrag avec comme thématique « la découverte de la ferme ». Un appel d'offre étant en cours, le lieu et les dates du séjour (de 5 jours) ne sont pas encore connus.
- La classe de CM1A de M. Chaumel à Sainte-Marie-sur-Mer en Loire-Atlantique du 20 avril au 1^{er} mai (12 jours) avec comme thème l'histoire et le patrimoine du littoral ligérien.

Deux autres projets de classes de découvertes « autogérées » impliquant quatre classes, organisés par l'école.



- Du 11 au 17 mai, les classes de CE1C de Madame Lacaze et de cycle 2 de Monsieur Bézier au « Domaine des enfants du Boulonnais », à Desvres près de Boulogne sur Mer.
- Du 25 au 29 mai, les classes de CM2 de Madame Brodin et de Madame Akakpo à Bayeux dans le Calvados.
C'est un séjour qui a pour thème l'histoire de la seconde guerre mondiale avec notamment les visites du mémorial de Caen et des plages du débarquement. La proximité des plages permettant également la pratique du char à voile.

La mise en œuvre de ces projets permettra à tous les élèves ayant accompli toute leur scolarité sur l'école de bénéficier dans leur parcours d'une expérience de classes de découvertes.

BILAN DE LA COOPERATIVE

La coopérative scolaire est affiliée à l'OCCE (Office Centrale de la Coopération à l'Ecole) qui est une association complémentaire de l'école reconnue d'utilité publique au service de l'école avec pour fondements un projet coopératif d'éducation qui se réfère à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

L'adhésion à l'OCCE permet également de recueillir les dons et de bénéficier du soutien de l'association en matière pédagogique, juridique et comptable.

La participation financière des familles à la coopérative, libre et facultative, témoigne d'un soutien à l'école et constitue une aide à la réalisation des projets.

Les coopératives des classes disposent de leur propre ressource provenant des dons des familles de la classe.

La coopérative de l'école est alimentée par une partie des participations volontaires des familles (25% des dons de chaque classe) et par l'ensemble des actions collectives (vente de photos, fête de l'école, vente de gâteaux...).

Son rôle est de soutenir les projets collectifs impliquant plusieurs classes de l'école, les actions inscrites au projet d'école et de réaliser des achats de matériels éducatifs pour l'école.

Compte fonctionnement général au 31.08.2019 (Année 2018/2019)

Tous les mouvements et opérations transitent par la coopérative générale : vente de produit pour cessions, dons des familles, subventions...

Charges : 65 976 € Comprenant notamment les dépenses des :
- 17 coopératives de classes 10 827 €
- classes de découvertes et patrimoine 17 257 €

Produits : 61 357 € Comprenant notamment les recettes des :
- participations volontaires des familles 14 969 €
- classes de découvertes et patrimoine (participation des familles et subventions municipales) 14 460 €

Résultat année 2018/2019 : - 4 619 €

Avoir au 01.09.2019 : **7 470 €**

Nota Bene :

- Deux chèques d'un montant total de 293 € n'ont pas encore été débités
- 9 000 € d'acompte ont été versés pour la réservation d'une classe de découvertes organisée sur l'année scolaire 2019/2020
- Le montant approximatif de 9 500 € relatif à l'hébergement de la classe de découvertes de Desvres organisée en mai 2019 n'a pas encore été facturé.



Bilan financier de la coopérative de l'école

<u>Principales recettes</u>	<u>Principales dépenses</u>
25% participations volontaires et reliquats coopérative des classes 4 142€	Classes de découvertes et patrimoine 2 797€
Vente photos de classes et individuelles 3 279€	Supports numériques « sciences », « questionner le monde » (Licence école) 1 200€
« Les Nuits de Lazare » 1 875€	Projet apprentissage vélo CP 1 100€
« Les gâteaux du lundi » 1 709€	Projet danse (CP/CM1 et CM1C) 800€
Fête de l'école de fin d'année 1 686€	Cotisations OCCE 758€
« Pot d'accueil » parents d'élèves ..201€	Matériel sport (ballons handball, indiaka, plots) 434€
	Crêpière électrique 377€
	Tonnelle 3m x 3m 202€
	Barbecue 187€
	76 Ballons récréation 168€
	Matériel BCD (pochette, fiches...) 134€
	Assurance MAIF-MAE 115€

La commission de vérification des comptes composée de représentants des associations des parents d'élèves réunie en début d'année scolaire, après la clôture des comptes, a donné quitus de la gestion aux mandataires : Michel Guiraudie et Sophie Brodin.

CAMPAGNE DE L'ASSOCIATION ELA « METS TES BASKETS ET BATS LA MALADIE »

Depuis plusieurs années l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA), parrainée par Zinédine Zidane mène dans les établissements scolaires, avec le soutien de l'Education nationale, une grande campagne citoyenne : "Mets Tes Baskets et bats la maladie", qui a pour but de sensibiliser les élèves à la solidarité, au handicap et au respect de la différence.

Les leucodystrophies désignent un groupe de maladies génétiques orphelines qui détruisent le système nerveux central et qui engendrent des situations de handicap très lourd. En France, ces maladies neurodégénératives concernent 3 à 6 naissances par semaine.

L'école Lazare Carnot s'engage cette année dans cette campagne qui comporte plusieurs niveaux d'action et de mobilisation.

- Une phase de sensibilisation autour des valeurs de solidarité, de générosité, du handicap et du respect de la différence ;
- Le temps de la réflexion et de l'action avec un travail de lecture pour les plus jeunes et une dictée à partir d'un texte littéraire portant sur la solidarité et le handicap ;
- Le temps de l'action avec la recherche de dons et la participation des élèves au cross organisé par l'école. (Les élèves prêtent symboliquement leurs jambes à leurs camarades malades qui ne peuvent pas s'en servir.)

Les familles ont la possibilité de s'associer directement à ce projet et d'aider l'association ELA en faisant un don à l'association ou encore en apportant une aide à l'encadrement du cross qui aura lieu mardi 19 novembre à la Coulée verte.



« GENERATION 2024 »

Un label « Génération 2024 » pour les établissements scolaires est créé en appui de l'organisation des Jeux olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 (JOP 2024).

Les écoles retenues, en raison de leur investissement dans le domaine sportif, pour bénéficier de ce label s'engagent à encourager la pratique du sport sur les temps scolaires et hors temps scolaires en développant les passerelles avec le mouvement sportif, et à participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques.

A ce jour, 17 écoles sont labellisées sur le département et 2 écoles sur Colombes : la maternelle Charles Péguy et l'élémentaire Lazare Carnot.

Le but est de développer une liaison entre ces établissements et les différents partenaires locaux (ALE, municipalité) ou sportifs.

L'engagement dans cette dynamique a déjà permis à plusieurs classes de l'école de bénéficier de séances de rugby en partenariat avec le Racing 92.

Pour cette année, les objectifs doivent conduire l'école à :

- Organiser un événement commun, hors temps scolaire, avec la maternelle Charles Péguy pour les familles des CP et de GS ;
- Renforcer la liaison avec le collège Lakanal et plus particulièrement avec l'association sportive du collège en proposant des actions communes ;
- Consolider la place et le rôle de l'USEP avec une participation accrue aux projets et animations de l'USEP.

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE (PPMS) : le volet « attentat-intrusion »

Les établissements scolaires élaborent un PPMS adapté aux spécificités des locaux avec pour objectif la mise en sûreté des élèves et des personnels dans l'attente des secours en cas d'événement grave.

L'efficacité des dispositifs repose sur l'identification préalable des risques et les modalités d'activation des consignes et des postures.

Cependant, ce sont les simulations et les exercices pratiques qui contribuent à développer une culture partagée de la sécurité et à renforcer les capacités de résilience de la communauté éducative.

Ces retours d'expérience permettent de valider et d'ajuster les comportements et les différents aspects du PPMS.

Initialement élaborés en réponse aux aléas naturels et technologiques ou industriels, les PPMS ont été élargis aux risques « attentat-intrusion ».

Chaque année un ou plusieurs exercices de ce type sont réalisés à l'école à l'image de celui du 10 octobre qui a été accompagné d'une information aux familles.

Contrairement aux risques majeurs qui impliquent une mise à l'abri simple, une mise à l'abri améliorée avec confinement ou une évacuation, la posture adaptée face à la menace « attentat-intrusion » consiste à « se cacher » voire à « s'échapper » si le danger est localisé et que la situation le permet. (Cf. consignes correspondant à la posture « se cacher » ci-contre)

Un système d'alerte spécifique, distinct de l'alarme incendie ou de la mise à l'abri, est déclenché.

- Choisir les locaux les moins exposés et les plus proches
- Verrouiller les portes, se barricader
- Éteindre les lumières, les ordinateurs
- Se cacher dans l'angle mort et hors de vue
- En silence (couper sonnerie et vibreur téléphone)



L'école est par ailleurs dotée d'un moyen d'alerte externe (un « bipueur ») relié à la police municipale.

Le précédent exercice a notamment permis de mettre au jour un dysfonctionnement qui appelle une intervention technique en cours de traitement.

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur pour l'année 2019/2020 est adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

Il sera prochainement remis aux familles avec la charte de laïcité à l'école.

Les classes célèbreront la « journée nationale de la laïcité » en organisant des débats et en réalisant des travaux et des productions portant sur un des articles de la charte.

Des règlements intérieurs spécifiques aux différentes activités périscolaires: restauration scolaire, accueil de loisirs, accompagnement scolaire et accueil du soir sont disponibles au centre de loisirs et sur le site de la ville <http://www.colombes.fr/vie-quotidienne/eveil-et-education-162.html>

Prochain conseil d'école : Mardi 25 février 2020